



atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

FICHE METIER

RESPONSABLE CONSTRUCTION ROUTE



CONDITIONS GENERALES

DEFINITION

Le responsable construction route est chargé de la réalisation de tout ou partie des travaux liés à la construction ou à la réfection de routes, chaussées, ponts et de leurs dépendances (bordures (incluant évacuations d'eau), parcs à bois, embarcadères, etc.) selon les bonnes pratiques, les règles de sécurité et les procédures de travail définies par l'entreprise. Avec le chef d'exploitation, il élabore le tracé des routes principales, des routes secondaires de saison sèche et de saison de pluies, et décide de l'emplacement des ponts et de passages avec buses. Avec le chef de chantier, il décide de l'emplacement et de la taille des parcs à bois et de la logistique nécessaire pour évacuer les bois abattus.

Il gère une ou des équipes de travail, dans lesquelles on trouve pisteurs, abatteurs, conducteurs de différents types d'engins, chauffeurs de camion et manœuvres. Le responsable route peut lui-même conduire des engins de travaux publics, et connaît donc parfaitement leurs capacités potentielles et restrictions pour un usage en sécurité.



CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

Le responsable construction route exerce principalement sur des chantiers de routes au sein des concessions forestières. Son métier implique des déplacements, parfois de plusieurs jours. En cas d'imprévus ou d'urgence (ex : inondations ou glissements de terrain) il peut s'exercer tous les jours de la semaine et être soumis à des astreintes. La proximité des engins et de charges lourdes oblige le responsable construction route à porter des équipements de protection individuelles. En situation d'isolement en forêt, le confort est parfois précaire ; et le travail peut s'effectuer dans des conditions d'urgence qui peuvent être compliquées par des intempéries. Le métier connaît aussi des challenges, par exemple la construction de grands ponts ou la création de routes.



CONDITIONS D'ACCES AU METIER

Formation de niveau 5 (ex : BTS travaux publics) et expérience de plusieurs années sur des chantiers d'exploitation forestière, au sein d'une équipe de construction de route.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Lire et interpréter des cartes avec précision
- Utiliser des outils de navigation (boussole, GPS), et des appareils de mesure topographique
- Effectuer des tracés de routes précis
- Guider des engins de chantier
- Maîtriser les techniques de construction de routes forestières, incluant évacuations d'eau et terrains accidentés
- Maîtriser les méthodes de construction de ponts forestiers à impact environnemental réduit
- Connaître les modalités d'utilisation et de fonctionnement des différents engins de construction (niveleuse, chargeur, pelleteuse, bulldozer, décapeuse, etc.)
- Appliquer les règles et consignes de sécurité

COMPETENCES ASSOCIEES

- Gérer des ressources humaines
- Gérer des ressources matérielles
- Connaître les impacts environnementaux des routes et des ouvrages d'art
- Organiser efficacement le travail

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

- Gestion et organisation d'équipes
- Animation et motivation d'une équipe
- Gestion de stress et respect des délais
- Vigilance et rigueur
- Capacité de transmission des connaissances
- Respect des normes de sécurité
- Capacité de communication et d'échanges d'informations



CONDITIONS SPECIFIQUES

Crédit photo : IMAGEO - ATIBT 2022

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Superviser les opérations de tracé de routes
- Assurer le suivi de création, réouverture et ensoleillement des routes et des parcs à grumes
- Manager et organiser le travail de ses équipes
- Planifier et organiser les travaux de terrain
- Sécuriser le chantier et ses abords (signalisation, balisage, déviations, ...) et établir les modalités de rotation des engins selon les contraintes du terrain
- Positionner des repères d'ouvrages sur un chantier
- Réaliser des travaux de construction, aménagement et entretiens des ponts et des buses
- Faire remblayer l'excavation et compacter les tranchées
- Rechercher les carrières de latérite et les gérer conformément aux procédures internes de l'entreprise
- Organiser la collecte et le transport des matériaux d'extraction et les déblais
- Faire répandre la latérite, les granulats, les gravillons ou les déblayer

CONDITIONS PARTICULIERES DU TRAVAIL

- Travail sous pression
- Travail en isolement
- Port d'équipements de protection comme un gilet de sécurité, des bouchons d'oreilles, un casque et des chaussures de sécurité

LIEUX D'EXERCICE

- Chantier forestier

Pour ne pas alourdir le texte, l'emploi du masculin ou du féminin pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin



atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

PLUS D'INFOS ? CONSULTEZ

RIFFEAC.ORG

ATIBT.ORG